

Présentation de la Formation

Organisme de formation : EROS FORMATION / C.F.S.I

- Agrément : Centre d'examen agréé par la BMPM (Brigade des Marins-Pompiers de Marseille) – N°20-03.
 - Conformité : Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 (modifié) relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH.
 - Objectif : Acquérir les compétences pour diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou IGH, et conseiller le chef d'établissement.
-

Objectifs de la Formation

- Diriger le service de sécurité (équipes SSIAP 1 et SSIAP 2).
 - Assurer la sécurité des personnes et des biens dans les ERP et IGH.
 - Conseiller le chef d'établissement sur les questions de sécurité incendie.
 - Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours.
 - Gérer le budget du service de sécurité.
-

Informations Générales

- Durée : 188 heures (hors examen).
 - Prix :
 - Entreprises : 3200 €
 - Particuliers : 2900 €
 - Financement : CPF, fonds propres, entreprise.
 - Effectif : 12 participants maximum par session.
 - Lieu : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-en-Provence.
 - Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (sauf restriction liée à l'invalidité ou contre-indication médicale).
 - Horaires :
 - Matin : 9h00 – 12h00
 - Après-midi : 13h00 – 17h00
 - Du lundi au vendredi (hors jours fériés).
-

♦ Prérequis

Pour intégrer la formation SSIAP 3, le candidat doit :

1. Respecter les dispositions des articles 6 et 1 de l'arrêté du 2 mai 2005.
2. Être titulaire d'un diplôme de niveau IV minimum OU justifier de 3 années d'expérience dans la fonction SSIAP 2 (attestations employeur, fiches de paie, contrats de travail).
3. Être titulaire du diplôme SSIAP 2 en cours de validité.
4. Être titulaire d'une attestation AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1) de moins de 2 ans, ou SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou PSE (Premiers Secours en Équipe) en cours de validité.

♦ Aptitudes et Compétences Visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Diriger le service de sécurité incendie (SSIAP 1, SSIAP 2).
- Conseiller le chef d'établissement sur les questions de sécurité incendie.
- Définir et mettre en œuvre le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours.
- Gérer le budget du service de sécurité.
- Assurer la liaison avec les commissions de sécurité (ex. : Commission de Sécurité ERP/IGH).
- Coordonner les actions de prévention et de gestion des risques.



Méthodes Pédagogiques

- Théorie : Exposés, débats avec supports audiovisuels.
- Pratique : Études de cas, mises en situation.



Programme Détaillé (188 heures)

Module	Durée	Contenu
Le feu et ses conséquences	12h	Approfondissement des mécanismes du feu, des risques et des moyens de prévention.
La sécurité incendie et les bâtiments	65h	Réglementation, normes, et organisation de la sécurité incendie dans les ERP/IGH.
La réglementation incendie	70h	Cadre légal, obligations, et responsabilités du chef de service.
Gestion des risques	23h	Analyse des risques, plans d'urgence, et coordination avec les secours.
Conseil au chef d'établissement	6h	Rôle de conseiller en sécurité incendie.

Programme de Formation : SSIAP 3 (Chef de Service de Sécurité Incendie)

3e niveau – Direction du service de sécurité incendie

Correspondant des commissions de sécurité	6h	Collaboration avec les commissions de sécurité (ERP/IGH).
Le management de l'équipe de sécurité	26h	Gestion des équipes, leadership, et communication.
Le budget du service sécurité	8h	Gestion financière et optimisation des ressources.



Moyens Pédagogiques

- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur : Présentation de séquences vidéo relatives à la sécurité incendie.
 - Supports de cours individualisés : Livrets, fiches mémo, ouvrages réglementaires (J.O. ERP et IGH).
 - Matériel de désenfumage : Volets de désenfumage équipés de leur système de déclenchement.
 - Compartimentage : Clapets coupe-feu équipés.
 - Éclairage de sécurité : BAES (Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité) permanents et non permanents.
 - Moyens de secours :
 - SSI (Système de Sécurité Incendie).
 - Extincteurs (eau, poudre, CO2), RIA (Robinet d'Incendie Armé).
 - Têtes d'extinction automatique à eau.
 - Enregistreur des événements.
 - Appareils émetteurs-récepteurs, modèles d'imprimés (registre de sécurité, permis de feu, etc.).
 - Plans des établissements (ERP/IGH).
 - Informatique : Notions de réception et traitement des alarmes via un système informatique.
-



Évaluation et Validation

- Épreuves écrites : QCM et rédaction d'une notice technique de sécurité.
 - Épreuve orale : Interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service.
 - Validation : Certificat de qualification SSIAP 3 délivré par la Brigade des Marins-Pompiers de Marseille.
-



Documents Remis aux Participants

- Certificat SSIAP 3 (valable 3 ans, renouvelable via un recyclage).

- Supports pédagogiques : Livrets, fiches mémo, documents réglementaires.
-

Indicateurs de Résultats

- Taux de réussite : 100 % (2023).
 - Note CPF : 4,5/5 (2023).
-

Financement et Modalités d'Accès

- Financement : CPF, fonds propres, entreprise.
 - Délai d'accès : 7 jours avant le début de la formation (les convocations sont envoyées 10 jours avant).
 - Modalités d'accès :
 - Se rendre au bureau ou contacter par téléphone si le dossier est complet.
 - Faire une demande sur le site (onglet *Contact*).
 - Présence obligatoire pour les tests.
-

Prochaines Sessions 2024

- Session 1 : Sur demande (contacter EROS FORMATION pour les dates).
-

Recyclage SSIAP 3

- Durée : 3 jours.
 - Prix : Sur devis.
 - Objectif : Maintenir à jour les connaissances pour prolonger la validité du diplôme (tous les 3 ans).
-

Pourquoi choisir EROS FORMATION ?

- Expertise : Centre agréé BMPM avec des formateurs qualifiés.
 - Qualité : Taux de réussite élevé et méthodes pédagogiques adaptées.
 - Accessibilité : Locaux équipés de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
 - Personne ressource PMR : M. Maxime ODJOH.
-

◆ Contacts et Informations Pratiques

- Adresse : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-en-Provence.
- Téléphone : 04 65 07 14 80.

Programme de Formation : SSIAP 3 (Chef de Service de Sécurité Incendie)

3e niveau – Direction du service de sécurité incendie

- Email : contact-formation@groupe-eros.com.
- Site web : <https://cfsiformation.com>.